



Je soutiens les actions AMISEP

Grâce à vos dons, vous pouvez nous aider pour financer des actions auprès des personnes vulnérables

① **Je fais un don à ma convenance d'un montant de €**

② **Je règle par chèque bancaire ou postal**
à l'ordre de l'AMISEP et je recevrai un reçu fiscal (Cerfa N°11580*03)

③ **J'adresse mon don à :**
AMISEP – 1 rue du Médecin Général Robic – 56300 PONTIVY
☎ : 02.97.25.94.00
Email : direction.generale@amisep.fr

Mes coordonnées

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

☎ : Email :

Vos avantages fiscaux

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant des dons dans la limite de 20 % du revenu imposable

Lorsque le montant des dons dépasse la limite de 20 % du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Exemple :

Montant de votre chèque = 20 € -> Réduction d'impôt = 13,20 €

Dès réception du don, nous vous remettrons dûment complété un **reçu à titre de justificatif de don auprès de l'administration fiscale** (cerfa N°11580-03).

Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi du 06/01/1998, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en nous écrivant. Vos informations restent confidentielles et ne seront pas transmises à d'autres organismes, ni louées, ni échangées.

Fait à :

Le :

Signature :